

DUYGU ÖZTİN

Dévoiler et masquer les émotions dans le discours politique : analyse des réactions numériques à une insulte sexiste en Turquie

This study examines how emotions are expressed and masked in Turkish political discourse. Focusing on the June 1, 2022 speech during the Gezi anniversary, in which the President insulted female protesters, the corpus consists of YouTube comments reacting to the statement. The analysis compares discourses supporting or rejecting the insult to explore the rhetorical and argumentative functions of verbal violence, the role of emotional expression, and its variation according to the speaker's gender. It also investigates how such public reactions reveal social tensions and the mechanisms of persuasion in political communication. The study contributes to understanding the strategic management of emotions in contemporary political discourse.

Introduction

Le discours politique repose sur des procédés discursifs, énonciatifs et argumentatifs visant à convaincre et à mobiliser l'électorat. S'il se présente comme un espace de confrontation rationnelle des idées, il peut également glisser vers des formes de violence verbale destinées à disqualifier ou à délégitimer l'adversaire. Cette violence peut prendre la forme d'insultes, de menaces, de rabaissements ou de discours de haine.

Selon Moïse (2012), la violence verbale se décline en trois modalités principales : fulgurante (directe et agressive), polémique (indirecte et persuasive) et détournée (feinte et manipulatrice). Ces catégories permettent d'interroger les stratégies discursives par lesquelles l'orateur construit une opposition axiologique et mobilise les affects de son public.

Le présent travail s'inscrit dans cette perspective et se propose d'analyser l'expression et le masquage des émotions dans un discours politique turc prononcé le 1^{er} juin 2022, à l'occasion du neuvième anniversaire des manifestations de Gezi. Ces événements, survenus en 2013, ont constitué un

moment de forte contestation sociale et politique en Turquie, marqué notamment par une mobilisation importante des femmes. Dans ce discours, le président qualifie certaines manifestantes de « *sürtük* » (« *salope* »), dans une séquence où les protestataires sont associés à la trahison, au vandalisme et à l'atteinte au sacré :

Les événements de Gezi, inscrits dans notre histoire, il y a 9 ans, comme une trahison, une honte et un vandalisme. [...] Ces bandits, ces terroristes ont pollué avec leurs canettes de bière, l'intérieur de la mosquée Dolmabahçe Bezmialem Valide Sultan. Ils sont comme ça, *ils sont pourris, ce sont des salopes*¹, ils ne connaissent pas la valeur du grand sanctuaire.²

Dans ce contexte, la présente étude cherche à répondre à la question suivante : comment les émotions sont-elles construites, montrées ou masquées dans les réactions numériques à un discours politique injurieux ? Plus précisément, il s'agit d'examiner comment les internautes mobilisent différents procédés discursifs pour exprimer ou dissimuler la colère, l'indignation ou la solidarité, et comment ces stratégies varient selon la position idéologique et le genre des locuteurs. À partir du modèle de la sémiotisation de l'émotion proposé par Micheli (2014), cette analyse vise ainsi à éclairer le rôle des émotions dans la polarisation du débat politique et dans la construction discursive des rapports de pouvoir au sein de l'espace numérique.

Corpus et méthodologie

Le corpus est constitué de commentaires publiés sur la plateforme YouTube³ à la suite du discours étudié, diffusé le 1er juin 2022. La collecte des données a été effectuée le 10 octobre 2022, et la page a été consultée pour la dernière fois le 15 mai 2023. Au total, 377 commentaires ont été recueillis. Parmi eux, 151 ont été retenus pour une analyse qualitative approfondie, selon des critères liés à la présence explicite ou implicite de marqueurs émotionnels. Les profils ont été examinés selon leur genre apparent et leur degré d'anonymat.

Ces commentaires ont été retenus afin d'analyser les dynamiques interactionnelles suscitées par l'insulte sexiste et d'examiner les formes de violence verbale qui émergent dans l'espace numérique.

¹ Souligné par nous.

² Traduit par nous.

³ <https://www.youtube.com/watch?v=S6qFzCvsSZs>

L'identification du sexe des locuteurs repose sur les informations disponibles dans les pseudonymes et les noms d'utilisateurs. Lorsque ceux-ci étaient explicitement genrés (par exemple *Ayşe*, *Mustafa*), le sexe du locuteur a été attribué en conséquence. En revanche, lorsque les pseudonymes étaient masqués, neutres ou ambigus, aucune attribution n'a été effectuée.

Ce choix méthodologique implique certaines limites, notamment en ce qui concerne la fiabilité de l'identification du sexe dans un espace numérique où l'anonymat est fréquent. Toutefois, cette approche demeure couramment adoptée dans l'analyse des discours en ligne, en l'absence d'indications déclaratives explicites.

L'analyse repose sur une approche comparative distinguant deux types de discours antagonistes : d'une part, les commentaires opposés aux propos du président, marqués par l'indignation et la dénonciation de l'injure ; d'autre part, les commentaires soutenant l'orateur, qui manifestent une solidarité affective tout en intensifiant parfois le registre polémique. Cette opposition permet d'observer comment la violence verbale circule, se transforme et se reconfigure dans l'interaction.

Une attention particulière est accordée aux fonctions rhétoriques et argumentatives de ces réactions, ainsi qu'au rôle de l'expression émotionnelle et à ses variations selon le sexe des locuteurs. Il s'agit d'interroger la manière dont la colère, l'indignation ou la solidarité sont construites discursivement, parfois de façon explicite, parfois sous des formes masquées.

Afin d'analyser ces mécanismes, nous mobilisons le modèle de la « sémiotisation de l'émotion » proposé par Micheli (2014 :17), qui distingue trois modes principaux : l'émotion dite, l'émotion montrée et l'émotion étayée. Ce cadre théorique permet de mettre au jour les procédés lexicaux, énonciatifs et rhétoriques par lesquels les affects sont construits, atténués ou amplifiés dans les discours étudiés.

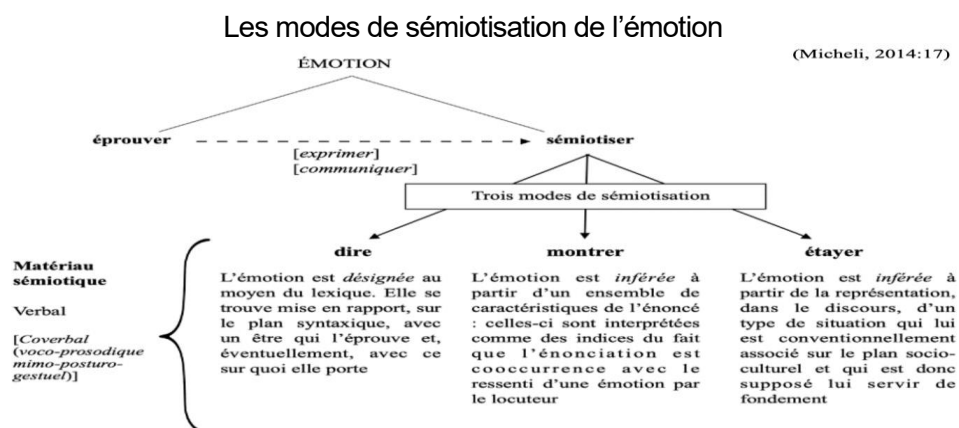
1. Les discours antagonistes

Le discours prononcé par Recep Tayyip Erdoğan a engendré deux types de réactions antagonistes : le premier discours, opposé à celui de l'acteur politique, exprime principalement la colère et l'indignation face aux propos injurieux. Il adopte un ton mesuré, en raison de la protection légale accordée au président, afin d'éviter tout risque de diffamation. Le second discours, soutenant le discours de l'acteur politique, manifeste également de la colère et de l'indignation, mais dirigées cette fois contre le premier discours. Il exprime en

outre des sentiments d'affection et de solidarité envers l'orateur, tout en amplifiant le registre des insultes.

Dans les deux types de discours, les locuteurs recourent à des procédés implicites (masqués) ou explicites (dé)masqués pour exprimer leurs émotions. Ces « masques », qu'ils soient lexicaux, discursifs, énonciatifs ou rhétoriques, varient selon le type de discours et le sexe du locuteur/énonciateur, influençant ainsi la manière dont la colère, l'indignation ou la solidarité sont perçues et interprétées.

Afin d'analyser ces mécanismes discursifs, nous mobilisons le modèle de la sémiotisation de l'émotion proposé par Micheli (2014 : 17) qui permet de distinguer les trois modes principaux : *émotion dite*, *émotion montrée* et *émotion étayée*.



Comme le schéma l'illustre, l'émotion montrée et l'émotion étayée sont des émotions inférées. Dans le cas d'une monstration d'émotion, l'énoncé présente des caractéristiques interprétatives : « l'allocutaire infère que le locuteur éprouve une émotion sur la base d'une relation de cooccurrence, voire d'effet à cause, entre l'énonciation d'un énoncé présentant de telles caractéristiques, d'une part, et le fait d'éprouver une émotion, d'autre part » (Micheli, 2014 : 143). L'émotion montrée se caractérise par l'emploi de procédés discursifs expressifs, tels que les exclamations, les injonctions, les énoncés elliptiques ou encore les intensificateurs.

Dans le cas de l'étayage de l'émotion, le discours propose à l'allocutaire une représentation d'une situation qui légitime l'émotion. Micheli (2014 : 105) précise que l'émotion « inférée » repose sur le fait que « la situation

schématisée est associée à ce type d'émotion en vertu d'un ensemble de normes socioculturelles, et qu'elle est donc censée en garantir la légitimité à un niveau transsubjectif ».

Une autre différence fondamentale entre l'émotion montrée et l'émotion étayée réside dans le mode d'interprétation de l'allocutaire : dans l'émotion étayée, celui-ci attribue l'émotion à la situation schématisée, ce qui permet au locuteur de justifier et de légitimer l'expression de son émotion. En ce sens, l'étayage offre un processus de validation sociale de l'émotion exprimée.

Enfin, dans le cas de l'émotion dite, il s'agit de la désignation explicite de l'émotion par le lexique. Tandis que l'émotion montrée est auto-attribuée par le locuteur, l'émotion étayée peut être allo-attribuée, c'est-à-dire attribuée à un autre acteur ou à une situation extérieure.

1.1. Les réactions selon le genre

Le corpus se répartit ainsi : femmes 83 commentaires (16 soutiens, 67 oppositions), hommes 176 (25 soutiens, 151 oppositions) et pseudonymes 118 (27 soutiens, 91 oppositions). Les oppositions sont globalement trois fois plus nombreuses que les soutiens, proportion similaire étant observée chez hommes et femmes, mais moins marquée pour les profils masqués, où la part de soutien atteint 23 %, suggérant la présence possible de trolls visant à amplifier le discours injurieux.

D'après les chiffres, les hommes ont réagi 30 % de plus que les femmes ; la majorité des femmes (67 sur 83) s'oppose au discours ; environ 14 % des hommes (25 sur 176) soutient le discours ; la plupart des pseudonymes (91 sur 118) s'opposent au discours.

Cette répartition quantitative permet d'introduire l'analyse qualitative des différentes formes de sémiotisation des émotions.

2. La sémiotisation des émotions dans les discours antagonistes

Quant à la sémiotisation des émotions dans les deux discours antagonistes, nous proposons un tableau illustrant la répartition des émotions (dite, étayée, montrée) selon le genre et le type de discours (soutien ou opposition) pour le corpus de 377 commentaires. On distingue trois groupes principaux : hommes, femmes et profils masqués.

Afin de mieux comprendre comment les émotions se manifestent dans ces deux discours antagonistes, nous avons analysé leur sémiotisation selon les trois modes proposés par Micheli (2014 : 17) : l'émotion dite, l'émotion montrée et

l'émotion étayée. Le tableau suivant présente la répartition de ces modes selon le genre des locuteurs et leur positionnement discursif (soutien ou opposition).

Tableau 1. Répartition des réactions selon le genre et la position idéologique
Sémiotisation des émotions dans le discours

SEXE	Hommes	Femmes	Profils masqués	Femmes	Hommes	Profils masqués
ÉMOTION	soutenant le discours	le soutenant le discours	le soutenant le discours	le s'opposant au discours	s'opposant au discours	s'opposant au discours
Émotion dite	0	1	0	15	3	2
Émotion étayée	13	2	21	37	120	67
Émotion montrée	12	13	6	15	28	12
Total	25	16	27	67	151	91

D'après le tableau, l'émotion dite reste peu utilisée, tandis que l'émotion étayée est la plus fréquente. Les femmes montrent leurs émotions plus ouvertement, avec 15 occurrences chez les opposantes et 13 chez les soutiens, alors que les hommes opposants combinent étayage et manifestations visibles (28 occurrences). Les profils masqués privilégient l'émotion étayée, reflétant une stratégie de dissimulation ou des comptes automatisés. Les opposants utilisent davantage l'émotion étayée et dite, probablement pour se protéger légalement, tandis que les soutiens recourent à l'émotion montrée, renforçant le caractère performatif de leur discours.

2.1. L'émotion montrée dans les discours antagonistes

2.1.1. *L'émotion montrée chez les opposant.e.s*

Les commentaires opposés au discours présidentiel manifestent principalement une colère accompagnée d'indignation et parfois de tristesse. Cette émotion se donne à voir à travers différents procédés expressifs relevant de l'émotion montrée au sens de Micheli (2014), c'est-à-dire des marqueurs linguistiques permettant à l'allocutaire d'inférer l'intensité affective du locuteur.

a) Exclamations et indignation directe

Les exclamations constituent l'un des procédés les plus fréquents de monstration émotionnelle. Des énoncés tels que : « C'est honteux !! », « Incroyable cet homme !! », « Ça suffittttt !!! »⁴ traduisent une indignation immédiate. L'usage de la ponctuation expressive (multiplication des points d'exclamation, allongement graphique comme dans « suffittttt ») intensifie la charge affective et rend visible la colère sans la nommer explicitement. L'émotion est ici montrée plutôt que dite : elle est inférée à partir des indices graphiques et syntaxiques.

b) Interpellation directe et accusation à la deuxième personne

Chez les hommes opposants notamment, la colère prend souvent la forme d'une interpellation directe à la deuxième personne du singulier : « Tu n'as ni honte ni remords ? » ; « Chaque mot que tu dis est un mensonge » ; « Parle d'économie, laisse tomber les bavardages inutiles ».

L'usage du « tu » construit une confrontation frontale et personnalise l'accusation. Cette stratégie énonciative renforce la dimension polémique du discours en transformant la section des commentaires en espace de duel symbolique. La colère est montrée par la structure interrogative accusatrice et par le lexique dépréciatif (« mensonge », « bavardages inutiles »).

c) Malédictions, références religieuses et colère projetée

Certaines réactions masculines associent la colère à des références religieuses ou à des formes de malédiction : « Nous nous retrouverons au-delà de ce monde... » ; « Tu vas payer » ; « Tu verras ».

Ces énoncés projettent la sanction dans un futur moral ou eschatologique. L'émotion montrée se double ici d'une dimension d'étayage implicite : la situation politique est présentée comme injuste et appelle une réparation future. La colère est ainsi légitimée par une norme morale partagée.

d) Colère, tristesse et déception chez les femmes opposantes

Chez plusieurs femmes opposantes, la colère s'accompagne d'une tristesse exprimée à travers des formules telles que : « C'est tellement triste !! » ; « Mon Dieu, quel péché avons-nous commis ? » ; ou encore « Excusez-nous notre père ! Pardonnez-nous » en référence à Atatürk.

⁴ Traduit par nous.

Ces énoncés suggèrent une émotion complexe mêlant indignation et désillusion. La référence à Atatürk inscrit l'émotion dans une mémoire collective et nationale, transformant la réaction individuelle en plainte symbolique. L'émotion montrée prend ici une dimension identitaire et historique.

Ainsi, chez les opposant.e.s, l'émotion montrée fonctionne principalement comme un dispositif de dénonciation morale et de délégitimation de l'acteur politique. Elle s'exprime par des procédés graphiques, syntaxiques et énonciatifs qui rendent perceptible la colère sans toujours la nommer explicitement.

2.2. L'émotion montrée chez les soutiens

Si les opposant.e.s mobilisent l'émotion montrée principalement pour dénoncer le discours présidentiel, les soutiens expriment quant à eux des émotions visant à défendre l'acteur politique et à renforcer l'appartenance au groupe.

Les commentaires soutenant l'acteur politique manifestent eux aussi des émotions intenses. Toutefois, contrairement aux opposant.e.s, l'émotion montrée ne vise pas à dénoncer une injustice mais à défendre l'orateur, à renforcer l'appartenance identitaire et à délégitimer les critiques. La colère, lorsqu'elle apparaît, est dirigée vers les adversaires et fonctionne comme un instrument de protection symbolique du président.

a) Exaltation et loyauté déclarative

On observe d'abord des exclamations laudatives telles que : « Vive notre président ! » ; « Reis, reis, reis ! » ; « Nous sommes avec toi ! ».

Ces énoncés relèvent d'une émotion montrée de type enthousiaste ou dévotionnelle. La répétition lexicale (« Reis ») produit un effet performatif : elle ne décrit pas un sentiment, elle le met en scène collectivement. L'émotion est ici indissociable d'un geste d'allégeance.

b) Injonctions et hostilité envers les opposants

La défense du leader s'accompagne fréquemment d'injonctions adressées aux détracteurs : « Taisez-vous ! » ; « Laissez-le en paix ! » ; « Honte à eux ! ».

L'impératif construit une posture autoritaire et transforme la section des commentaires en espace de régulation morale. La colère montrée ne cible pas directement l'acteur politique, mais ses adversaires. Elle fonctionne comme mécanisme de protection et d'intimidation symbolique.

c) Adresses religieuses et protection sacrale

Certaines formules introduisent une dimension religieuse : « Qu'Allah le protège ».

Ici, l'émotion montrée prend la forme d'une sollicitation divine. L'affect n'est pas seulement politique ; il s'inscrit dans un registre sacralisant qui élève la figure du leader au-delà du débat rationnel. Cette sacralisation contribue à neutraliser la critique en la présentant implicitement comme moralement condamnable.

2.3. Les profils masqués et la performativité numérique

Les profils masqués présentent une forte proportion de messages répétitifs, rédigés en majuscules ou saturés d'émoticônes. La multiplication de slogans et la répétition massive de formules identiques suggèrent une stratégie de saturation discursive.

Dans ces cas, l'émotion montrée ne relève pas uniquement d'un affect individuel ; elle acquiert une dimension performative et possiblement coordonnée. L'intensité graphique (MAJUSCULES, répétitions, ponctuation excessive) vise à produire un effet d'omniprésence et à donner l'impression d'un soutien massif.

Ainsi, si les opposant.e.s mobilisent l'émotion montrée comme outil de dénonciation morale, les soutiens l'emploient principalement comme mécanisme de légitimation et de défense identitaire. Dans les deux cas, l'émotion n'est pas seulement exprimée : elle structure l'espace polémique et redéfinit les rapports de pouvoir au sein de l'arène numérique.

2.4. La dimension quantitative et la différenciation genrée

L'analyse qualitative précédemment présentée s'inscrit dans un corpus de 151 réactions, dont 28 comportent des marqueurs explicites d'émotion. Seules trois occurrences nomment directement la colère, tandis que les autres la montrent ou l'étaient implicitement à travers des procédés discursifs variés.

La répartition genrée révèle une asymétrie notable : les femmes opposantes expriment plus fréquemment des affects que leurs homologues masculins. Cette tendance peut être interprétée à la lumière de la dimension sexiste de l'insulte analysée, susceptible de produire un sentiment d'humiliation plus directement éprouvé par les femmes.

Chez ces dernières, la colère s'accompagne souvent d'une tonalité de tristesse ou de déception, perceptible dans des formulations telles que « C'est

tellement triste » ou « Quel péché avons-nous commis ? ». L'affect ne se limite pas à la dénonciation ; il traduit également une désillusion vis-à-vis de la fonction présidentielle.

Chez les hommes opposants, en revanche, la colère se manifeste davantage sous forme d'interpellations directes à la deuxième personne et de projections vers un futur punitif (« Tu vas payer », « Tu verras »). Ces énoncés associent indignation et anticipation d'un renversement politique, notamment à l'approche d'échéances électorales.

Ainsi, la dimension quantitative et genrée ne contredit pas l'analyse qualitative : elle la précise en montrant que les formes de monstration émotionnelle varient selon les positions sociales et symboliques des locuteurs.

2.5. L'émotion étayée

L'émotion étayée constitue la forme la plus structurée d'expression affective dans le corpus. Contrairement à l'émotion montrée, elle ne se limite pas à exhiber un affect : elle en explicite les raisons et l'inscrit dans un cadre normatif. L'indignation ou la loyauté sont ainsi justifiées par une représentation schématisée de la situation, perçue comme menace à l'ordre moral, religieux ou national.

2.5.1. *L'émotion étayée chez les opposant.e.s : l'indignation fondée sur la norme démocratique*

Chez les opposant.e.s, l'étayage repose principalement sur l'invocation de normes démocratiques et institutionnelles. Des formulations telles que « un président ne doit pas insulter des citoyennes » ou « ce comportement est indigne de la fonction » inscrivent l'indignation dans un cadre civique partagé. La colère est présentée comme réponse légitime à une transgression de rôle.

Les références à Atatürk, à la laïcité ou aux droits des femmes élargissent encore cette légitimation. L'émotion individuelle se transforme en position transsubjective, ancrée dans une mémoire politique et historique. Dans l'énoncé « Ce n'est pas seulement vulgaire, c'est inacceptable pour la fonction présidentielle », l'indignation est explicitement argumentée : la critique ne vise pas l'homme, mais l'institution qu'il incarne.

2.5.2. *L'étayage chez les soutiens : légitimation par la défense nationale ou religieuse*

Chez les soutiens, l'étayage passe fréquemment par une requalification de l'événement. Les opposants sont décrits comme « provocateurs » ou « ennemis

de la nation », ce qui permet de transformer l'insulte initiale en réaction défensive. Dans des énoncés tels que « Ils cherchent à détruire nos valeurs ; le président protège la nation », la colère favorable au leader est légitimée par un cadrage identitaire : l'affect devient devoir de protection.

Par ailleurs, certaines formulations introduisent un registre conspirationniste : « Ces attaques sont orchestrées, il faut riposter ». L'émotion est ici étayée par l'idée d'une menace organisée. La riposte apparaît non comme excès passionnel, mais comme réaction rationnelle à une agression collective. L'affect est ainsi politisé et converti en argument. L'étayage apparaît comme le niveau où l'émotion est rationalisée et politisée : il sert à transformer un affect individuel en un argument collectif susceptible de persuader des tiers.

L'analyse de l'émotion étayée révèle que les commentaires ne se contentent pas d'exprimer des affects spontanés : ils les inscrivent dans des cadres normatifs concurrents. Chez les soutiens, l'émotion est légitimée par un récit de défense identitaire, religieuse ou nationale, qui transforme la loyauté en devoir collectif. Chez les opposant.e.s, elle s'ancre dans des références démocratiques, institutionnelles et historiques, conférant à l'indignation une portée civique.

L'analyse comparative des émotions chez les opposants et les soutiens montre des différences de forme et de fond. L'émotion dite, plus fréquente chez les opposants, exprime indignation, honte ou embarras, tandis que chez les soutiens, elle traduit loyauté ou admiration. L'émotion montrée, présente dans les deux camps, varie : les femmes opposantes mêlent tristesse et colère, les hommes opposants mobilisent menaces ou espoirs électoraux, et les soutiens manifestent solidarité, fierté ou attaques contre les critiques. L'émotion étayée transforme le ressenti en argument : les opposants invoquent normes civiques et historiques, les soutiens justifient leurs affects par des récits conspirationnistes ou des valeurs religieuses et nationales. Globalement, les opposants dénoncent les injustices, tandis que les soutiens renforcent l'identité de groupe et neutralisent la critique, illustrant la construction idéologique des émotions politiques.

Ainsi, loin d'être un simple débordement affectif, l'émotion apparaît comme un opérateur discursif structurant la polarisation. Elle contribue à redéfinir les frontières du légitime et de l'illégitime dans l'espace numérique, et participe à la construction idéologique des positions politiques.

3. Les stratégies de masquage dans l'étayage de l'émotion

Dans un contexte marqué par une forte polarisation et par une judiciarisation croissante du discours politique, l'expression directe de la colère comporte un risque symbolique et parfois juridique. Le masquage apparaît ainsi comme une stratégie d'économie discursive : il permet d'exprimer l'indignation tout en atténuant la responsabilité énonciative.

Nous avons déjà constaté que l'étayage des émotions est particulièrement élevé chez les opposants. Le tableau ci-dessous illustre cette répartition selon le sexe et le type de réaction :

Tableau 2. Le masquage des émotions chez les opposants
Émotion étayée (masquée) des opposants

SEXE ÉMOTION ÉTAYÉE	Femmes opposantes	Hommes opposants	Profils masqués opposants
Manipulateur : Argument de camoufler des problèmes économiques	5	25	15
Expressions idiomatiques (proverbes, adages, etc.)	7	22	10
Figure de style (ironie, sarcasme, raillerie)	7	28	12
Menteur (ironie) Ils ont pris de l'alcool dans la mosquée????	2	33	15
Comparaison avec ATATÜRK	9	1	3
Provocateur Il veut qu'on sorte dans la rue		3	3
Argument de mérite	7	8	9
TOTAL	37	120	67

D'après le tableau, les hommes opposants et les comptes anonymes dominent l'expression d'émotions étayées, suggérant que l'émotion masculine est plus argumentée et masquée, pour se protéger légalement ou socialement. Les femmes privilégient des stratégies symboliques ou morales, tandis que l'ironie et le sarcasme permettent de masquer la colère tout en attaquant l'adversaire. L'étayage sert à sécuriser l'expression de la colère et à présenter des arguments solides justifiant l'indignation.

3.1. La colère étayée sur l'argument de mensonge (*ad hominem*)

Dans ce contexte, l'argument le plus couramment utilisé est que l'acteur politique a menti. La preuve la plus citée provient des paroles de l'imam de la mosquée présente cette nuit-là, qui a déclaré : « Personne n'a pris d'alcool dans la mosquée cette nuit-là. » Par la suite, cet imam a été exilé vers l'est.

3.2. La colère étayée sur l'argument de manipulation (*ad hominem*)

Un autre processus d'étayage repose sur l'argument de manipulation mis en œuvre par l'acteur politique. Dix-huit locuteurs justifient leur colère en affirmant que l'acteur politique polarise la société, ranimant les émotions de colère et de haine pour masquer de vrais problèmes. Par exemple : « Il a choisi ce mot délibérément. Il essaie de détourner l'attention vers autre chose que l'économie ».

3.3. L'ironie et le sarcasme comme stratégie de masquage

La stratégie la plus courante pour masquer l'émotion dans le discours opposant est l'ironie et le sarcasme, qui permettent de se protéger contre la loi tout en exprimant l'indignation. L'ironie fonctionne également comme un argument *ad hominem*, dévalorisant l'acteur politique et justifiant la colère du locuteur. Par exemple : « Depuis 9 ans, on attend toujours les images montrant qu'ils ont pris de la bière dans la mosquée ! » ; « Je suis en colère parce qu'il ment, autrement dit j'ai raison d'être en colère ». Elle se manifeste aussi dans des commentaires sarcastiques tels que : « O Reis, chef, on t'adore!! C'est l'homme politique modéré, doux et de bonne conduite que j'attends depuis longtemps, je pense que nous devrions lui donner une chance ».

Comme le souligne Amossy (2006 : 204), l'ironie et le paradoxe ne touchent pas seulement le cœur, mais s'adressent aussi à l'esprit. En bref, ces figures permettent une alliance de la raison et de la passion, dont le dosage, variable, reste difficilement mesurable.

3.4. Les expressions idiomatiques comme stratégie de masquage

Les proverbes et expressions font partie intégrante de la culture. Ils rendent le discours à la fois beau, convaincant et impressionnant, tout en donnant à l'émetteur l'impression d'être « cultivé et instruit ». Après l'émergence du discours injurieux, les adages et expressions les plus partagés étaient : « La mauvaise parole appartient à celui qui la prononce. » ; « L'homme reconnaît son propre métier. » ; « Notre langage, c'est notre identité. » ; « Ceux qui sont bons ont un chef bon. » ; « Plus l'oppresseur s'approche de la fin, plus il devient oppressif ».

L'utilisation de proverbes et d'expressions idiomatiques crée une distance entre ce qui est dit et la personne qui le dit, évitant de prendre la responsabilité directe tout en dévalorisant l'interlocuteur. Cette stratégie est ainsi indispensable à la fois à la rhétorique et à l'argumentation, tout en mettant en évidence de manière frappante les émotions que l'on souhaite exprimer.

Ainsi, les données semblent indiquer une tendance différenciée selon le genre dans les modalités d'étayage et de masquage de la colère, ce qui mériterait toutefois d'être confirmé par l'analyse d'un corpus plus large.

Conclusion

L'analyse menée a permis de montrer que les émotions jouent un rôle central dans la dynamique du discours politique et dans la polarisation des réactions sociales qu'il suscite. À travers l'étude du discours injurieux prononcé par le président turc et des 377 commentaires qu'il a engendrés, nous avons pu observer comment les émotions se construisent, se masquent et se transforment selon les positions idéologiques, le sexe des locuteurs et les stratégies discursives mobilisées.

L'ensemble du corpus confirme ainsi l'idée que les émotions ne sont pas de simples réactions spontanées, mais des constructions discursives et culturelles, au service d'une stratégie argumentative. Comme le rappelle Plantin (2011 : 167), elles constituent de « bonnes raisons » d'agir ou de juger. L'émotion, loin d'être un obstacle à la rationalité, devient un instrument de persuasion et un révélateur de l'ethos collectif.

Cette étude met en lumière la manière dont les émotions – dites, montrées ou étayées – participent à la construction des positions idéologiques et à la polarisation des échanges dans l'espace numérique. Le discours politique apparaît ainsi comme un espace où se rejouent, à travers la langue, les tensions entre raison et passion, entre parole d'autorité et parole citoyenne. L'analyse de

stratégies de (dé)masquage des émotions permet ainsi de mieux comprendre non seulement la rhétorique du pouvoir, mais également les formes discursives de contestation et de résistance qui émergent dans l'espace public numérique.

Bibliographie

- AMOSSY Ruth (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- MICHELI Raphaël (2014), *Les émotions dans le discours*, Bruxelles, Editions de Boeck. DOI : 10.3917/dbu.mchel.2014.01
- MOÏSE Claudine (2012), « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », *Argumentation et Analyse du discours*, vol. 8. DOI : 10.4000/aad.1260
- PLANTIN Christian (2011), *Les bonnes raisons des émotions*, Berne, Peter Lang. DOI : 10.3726/978-3-0352-0070-6
- <https://www.youtube.com/watch?v=S6qFzCvsSZs> (consulté le 15 mai 2023), Discours du président turc sur les manifestations de Gezi.

DUYGU ÖZTİN

Université Dokuz Eylül, İzmir
ORCID : 0000-0002-8695-098